

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CAUE 41

Croquis : Mélodie Jacques

2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ

41

Loir-et-Cher

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... En conséquence, des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont institués... ».

Pages de couverture : croquis réalisé par Mélodie Jacques, Paysagiste au CAUE, dans le cadre de l'accompagnement de la démarche «Je jardine ma rue» dans la commune de Maves, en partenariat avec la Communauté de Communes Beauce Val de Loire.

EDITO	3
CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS	
EN ARCHITECTURE	
• RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI ANCIEN	4
• COMMUNE DE COUËTRON AU PERCHE, «MAISON»	6
• COMMUNE DE MÉNARS, «SALLE ASSOCIATIVE»	8
EN URBANISME	
• DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DES VILLAGES PATRIMONIAUX	10
• PATRIMOINE BIEN COMMUN	12
• COMMUNE DE VILLERBON, «AMÉNAGEMENT D'UN SECTEUR EN CENTRE-BOURG»	14
EN PAYSAGE	
• COMMUNE DE MENNETOU-SUR-CHER, «AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE»	16
• PAYS VENDOMOIS, «SYSTÈME ARBORÉ INNOVANT»	18
• LES AUTRES DOSSIERS TRAITÉS EN 2018	20
CONSEILLER LES PARTICULIERS	
DANS LEURS PROJETS PAYSAGERS ET ARCHITECTURAUX	22
SENSIBILISER ET INFORMER	
EXPOSITION «L'ARCHITECTURE DU QUOTIDIEN»	24
FILM «FRAGMENTS»	25
COLLÈGE D'OUCCQUES «HABITER LE LOIR-ET-CHER AUJOURD'HUI ET DEMAIN»	26
LYCÉE CAMILLE CLAUDEL «LES BONS TUYAUX»	28
BIENNALE NATURE & PAYSAGE «L'EAU»	27
CARREFOUR DES TERRITOIRES	29
COMMUNE DE LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR - VISITE D'OPÉRATIONS EXEMPLAIRES DANS LE PUY-DE-DÔME	30
PUBLICATION «LA CITÉ AGRICOLE DE CHAMPIGNY-EN-BEAUCE»	32
LA WEB SÉRIE DU CAUE «PROJETS EN SÉRIE»	33
LA VIE DU CAUE	
LES ADHÉRENTS	34
LE FONCTIONNEMENT DU CAUE	36
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	37
L'ÉQUIPE	38



J'ai le plaisir de vous inviter à la lecture de notre rapport d'activité, qui vous permettra de découvrir la diversité des actions conduites par le CAUE de Loir-et-Cher en 2018.

Le CAUE assure un travail de proximité sur l'ensemble du territoire départemental, auprès de tous les publics. L'équipe s'engage à vos côtés, par le biais de ses missions de conseil, sensibilisation, formation et information, pour apporter des réponses adaptées aux besoins et enjeux spécifiques de notre territoire.

Les conseillers du CAUE accompagnent les communes dans la phase amont de leurs projets, en mettant en évidence le croisement des enjeux architecturaux, urbains et paysagers. Ce rôle de conseil, effectué en toute neutralité, permet de bien préciser la commande et de préparer au mieux l'intervention du maître d'œuvre auquel la commune confiera ensuite son projet.

Tout au long de l'année 2018, le CAUE a accompagné des particuliers, dans leurs projets de construction ou de rénovation, en leur apportant des conseils visant à la qualité de vie, à la qualité architecturale des bâtiments envisagés et à leur insertion harmonieuse dans l'environnement.

Le Loir-et-Cher est riche d'un patrimoine paysager et bâti que nous nous devons de contribuer à préserver et valoriser. Dans cet objectif, le CAUE s'est notamment impliqué dans des réflexions sur des villages patrimoniaux, sur la revitalisation de centres-bourgs et a participé à des actions de sensibilisation et formation relatives à la rénovation énergétique de bâtiments existants.

Afin de contribuer à la diffusion d'une culture partagée, visant à nourrir les acteurs avant toute prise de décision, l'équipe a conduit l'une de ses missions essentielles, la sensibilisation de tous les publics, en proposant des visites et des événements culturels, ainsi que des actions pédagogiques à destination des scolaires.

Organe de concertation, le CAUE œuvre avec l'ensemble de ses partenaires impliqués dans la production et la gestion de l'espace. Pleinement investi dans sa mission d'intérêt public, le CAUE est à la disposition de chacun d'entre vous pour vous offrir un service de proximité, adapté aux enjeux actuels.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe du CAUE, pour son implication dans ses différentes missions, mais aussi le Conseil d'Administration qui nous soutient dans nos actions, sans oublier les élus, pour leur adhésion.

Marie-Hélène MILLET
Présidente du CAUE 41

Conseillère départementale déléguée à la culture et aux associations mémorielles

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI ANCIEN



MAISON C - visite d'un chantier ouvert rénovation performante - 18 juin

Depuis plusieurs années, le CAUE est très impliqué dans le domaine de la rénovation énergétique du bâti ancien, en partenariat notamment avec Envirobat Centre et la DREAL. Des actions de sensibilisation et de formation sont conduites, à destination du grand public, de professionnels et d'artisans.

En 2018, le CAUE a participé à un projet collectif, **REBAt Bio** (REnovation du Bâti Ancien et Biosourcé), piloté par Envirobat Centre dans le cadre de l'appel à projet PACTE, qui vise à la montée en compétences des professionnels du bâtiment, pour la rénovation énergétique des bâtiments anciens à l'aide de matériaux biosourcés. Des outils et supports pédagogiques ont été créés, et pourront être utilisés par des organismes de sensibilisation et de formation, ainsi que par des entreprises.

Dans ce cadre, le CAUE a créé une «**Mallette Performance**» qui accompagne la «Mallette Matériaux Biosourcés». Cet outil pragmatique permettra de

présenter un matériel spécifique qui va servir à la mise en œuvre de la performance thermique et de l'étanchéité à l'air adapté au bâti ancien. Avant toute intervention sur les parois, il est en effet essentiel de prendre en compte les problématiques de migration des vapeurs d'eau, de renouvellement d'air, pour un intérieur sain et une préservation des qualités intrinsèques des matériaux en place. Les outils de cette mallette pourront être présentés en démonstrations, et dans le cadre de formations. Ils sont accompagnés de fiches techniques présentant les particularités des différentes mises en œuvre.

Le CAUE est également partenaire de REBAt Bio pour la réalisation de **vidéos pédagogiques** sur le thème de la rénovation énergétique du bâti ancien à l'aide de matériaux biosourcés. (Vidéos en ligne sur envirobatcentre.com)

Pour promouvoir les bonnes pratiques de rénovation énergétique du patrimoine bâti ancien, le CAUE a collaboré à un «**Cahier de recommandations**» (document disponible sur www.cerema.fr), illustré par la réhabilitation



représentative d'un territoire, à détailler le diagnostic à réaliser avant toute intervention et les préconisations d'isolation (toiture, murs, plancher bas, menuiseries), ainsi que les équipements techniques à prévoir (ventilation, chauffage, production d'eau chaude). Cette action du PBD (Plan Bâtiment Durable) a permis de tester et de valoriser la mise en oeuvre de travaux simples et généralisables au bâti rural ancien. (Document disponible sur www.cerema.fr)

Le CAUE a également poursuivi son implication dans le Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles (DORÉMI). L'architecte formatrice des artisans a participé à la mise en place des PLREH (Plateformes Locales de Rénovation Énergétique de l'Habitat) pour les collectivités, soutenues par la Région Centre-Val de Loire. Les PLREH coordonnent plusieurs acteurs (ADIL-EIE, CMA, Collectivités, CAPEB, FFB, MDE, CAUE) autour de la rénovation énergétique du parc résidentiel.

Il existe aujourd'hui 7 PLREH actives en Région Centre-Val-de-Loire. 5 d'entre elles s'appuient sur le dispositif DORÉMI dont 2 en Loir-et-Cher : Rénov'Énergie sur Agglopolys et la plateforme REV sur le Pays vendômois. 30 artisans ont été formés, 40 ménages accompagnés pour orienter leurs projets de rénovation de façon qualitative.

Une journée de visite d'un chantier de réhabilitation performante niveau BBC a été organisée le 14 juin, à Thoré-la-Rochette. La rénovation de cette maison de bourg a été réalisée par un groupement d'artisans locaux ayant suivi la formation DORÉMI, dans le cadre de la Plateforme de Rénovation Énergétique « REV » du Pays Vendômois.

L'objectif de chaque rénovation est d'atteindre le niveau BBC rénovation (moins de 80 Kwh/m2) et la réduction de 4 à 8 fois la facture de chauffage, économie qui permet d'équilibrer financièrement l'opération en complément de l'ensemble des aides et subventions mobilisables.

d'une longère à Lurais (bourg situé à l'ouest du Parc de La Brenne). Ce cahier a été conçu et rédigé par un collectif de partenaires issus du groupe de travail «Caractérisation du bâti en Région Centre» pour le Plan Bâtiment Durable Région Centre (Cerema, PNR Brenne, MPF, DREAL, CAUE 41).

Il est le premier d'une série qui s'attachera à présenter les caractéristiques architecturales d'une typologie

COMMUNE DE COUËTRON-AU-PERCHE, RÉFLEXION SUR UN PATRIMOINE CLÉ DU CENTRE-BOURG



RÉFLEXION SUR UNE HABITATION VACANTE EN CENTRE-BOURG :

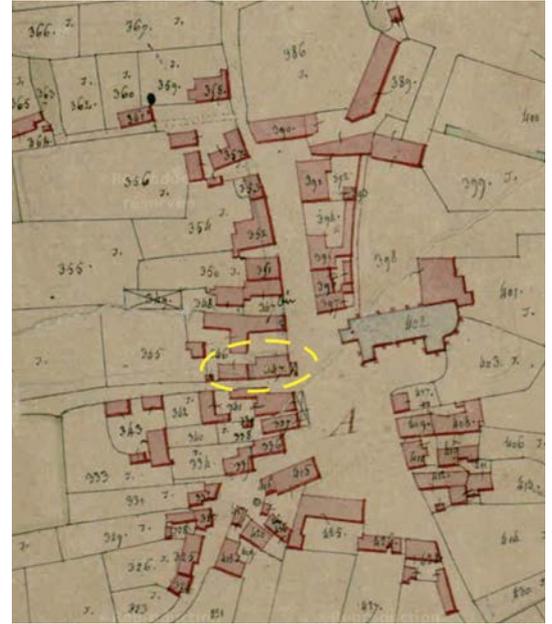
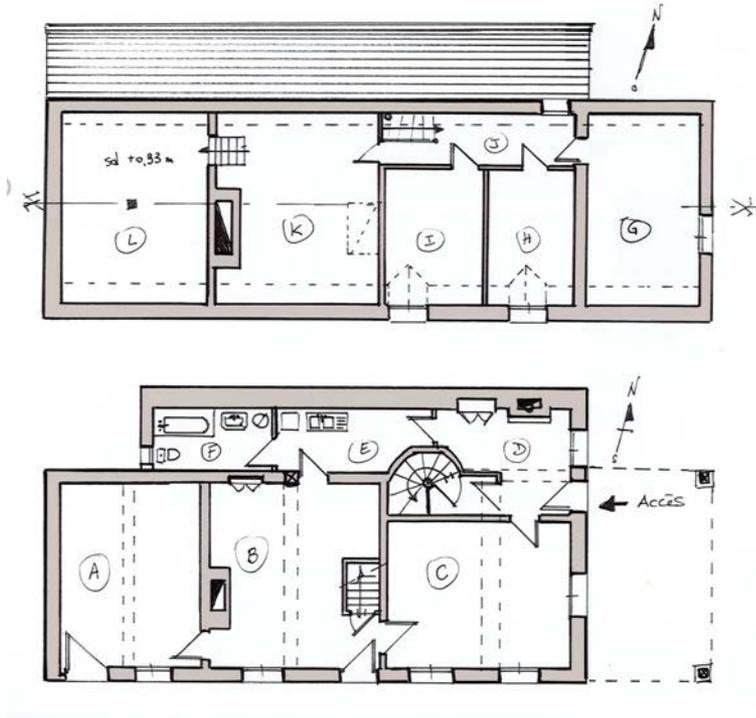
Quelle commune et plus particulièrement quelle petite commune rurale isolée, éloignée des tensions foncières des grandes zones urbaines, n'a pas été ou n'est pas confrontée au dilemme qui s'est imposé à l'équipe municipale de la commune nouvelle de Couëtron-au-perche ?

Un patrimoine vacant depuis plusieurs années qui se dégrade peu à peu, un patrimoine qui, par sa typologie et son implantation dans le tissu bâti du centre-bourg, constitue les dernières empreintes d'une histoire et d'une identité locale, mais aussi et surtout, un patrimoine qui doit trouver un usage adapté à une composition datant d'un temps où les normes étaient dictées par un savoir-faire local et une économie de projet particulièrement tendue.

Puis vient le jour où l'opportunité s'offre aux élus d'acquérir un tel bien.

Acquérir un bâtiment pour maîtriser son devenir est un objectif louable pour tous ceux qui sont sensibles à l'histoire et au patrimoine mais ce n'est pas une préoccupation partagée par tous, y compris par des habitants de longue date. Acquérir signifie surtout, rénover et réhabiliter et c'est autour de ces deux points que les problématiques les plus complexes s'organisent: quel usage peut-on envisager ? Quel coût de travaux et quel coût d'entretien ? Quel risque prend-t-on en laissant ce patrimoine être pris en charge par un privé ? Autant de questions que se sont posé les élus de Couëtron-au-Perche, accompagnés du CAUE.

ARCHITECTURE



Centre-bourg de Souday, commune de Couëtron-au-Perche

COMMUNE DE MÉNARS, RÉFLEXION PRÉALABLE / SALLE POLYVALENTE



INSERTION DANS LE SITE & AIDE À LA DÉFINITION DES ÉLÉMENTS DE PROGRAMMATION

La commune de Ménars regroupe une multitude d'associations, qui développent de nombreuses activités et événements festifs (théâtre, spectacle, représentation, fête communale, musique, etc.).

Le monde associatif ne dispose pas, aujourd'hui, de locaux dédiés et adaptés aux besoins. La municipalité a souhaité répondre aux attentes des associations et des usagers en leur apportant un nouvel équipement en cœur de bourg.

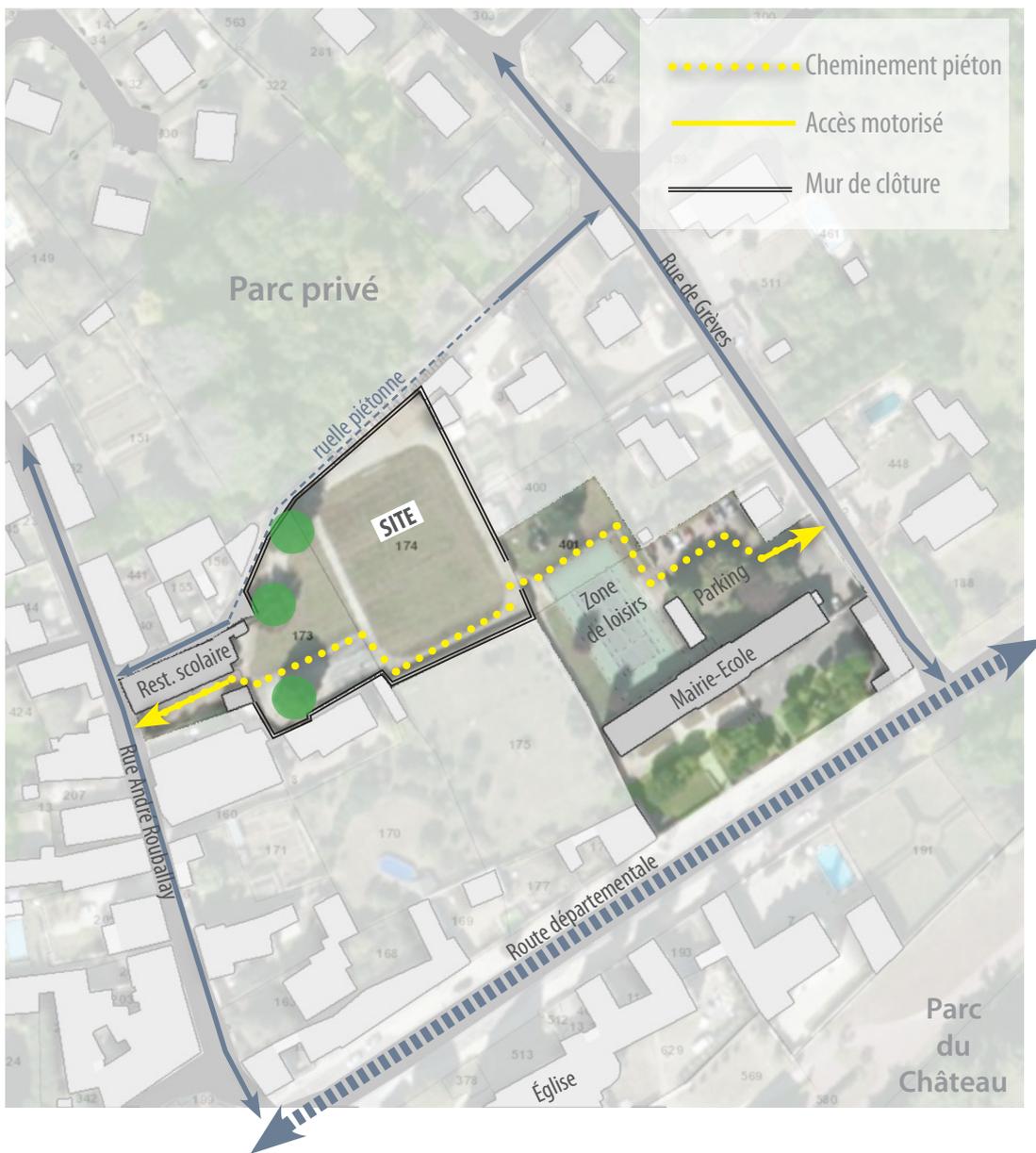
Dans le cadre de ce projet communal, la municipalité a sollicité le CAUE pour mener une réflexion à différentes échelles (du secteur et de l'équipement).

Dans un premier temps, il a apporté un regard quant à l'implantation de cette nouvelle infrastructure en centre-bourg et à son articulation avec les équipements publics existants (mairie-école, restaurant scolaire, etc.).

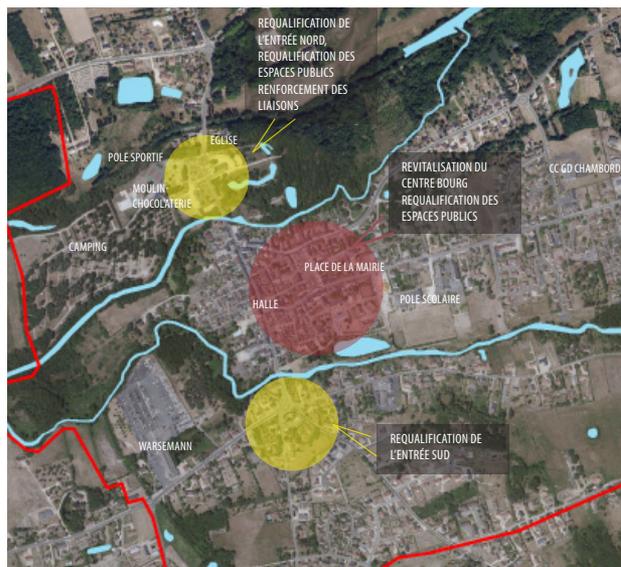
Parallèlement à ce volet urbain, un recensement des besoins auprès des utilisateurs a été réalisé afin de préciser les usages, le fonctionnement, les critères qualitatifs et quantitatifs attendus pour un tel équipement.

Ce travail à deux échelles permet d'accompagner la commune dans la définition des orientations générales et dans l'élaboration d'un pré-programme.

ARCHITECTURE



DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DES VILLAGES PATRIMONIAUX



Bracieux - Schéma des enjeux du territoire communal



Halle de Bracieux

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND CHAMBORD

La communauté de communes du Grand Chambord, qui a pour volonté d'initier une dynamique touristique et économique assise sur la valeur patrimoniale des villes et villages remarquables de son territoire, a confié au CAUE une mission d'accompagnement qui concerne deux communes : Saint-Dyé-sur-Loire et Bracieux.

Pour BRACIEUX, la question posée au CAUE était celle d'un programme d'actions, visant à conforter la fonction de la commune comme pôle structurant du territoire, avec une attractivité renforcée.

Le dossier réalisé par le CAUE comporte un diagnostic du bourg, avec un bref aperçu historique et des éléments représentatifs de sa situation privilégiée pour développer une économie touristique (statistiques

de fréquentation, état des lieux de l'hébergement touristique, qualité des espaces publics,... etc). Les enjeux liés au territoire communal sont représentés sous forme de schémas. Le dossier du CAUE comporte également des exemples de projets (valorisation du patrimoine local, mobilités douces, liaison centre-bourg/entrée Nord).



Église de Saint-Dyé-sur-Loire



Église de Trôo

COMMUNE DE TROO

Pour SAINT-DYE-SUR-LOIRE, qui a pour ambition d'intégrer le réseau national des «Petites Cités de Caractère»®, le CAUE a réalisé un dossier qui comporte :

- une présentation de la commune et de ses atouts patrimoniaux, économiques, culturels et touristiques,
- une description des projets de valorisation du patrimoine déjà réalisés, en cours et programmés, qui permettront une valorisation des espaces publics (Place de l'Eglise), l'aménagement d'une aire pour cyclotouristes (dans le cadre des itinéraires balisés *La Loire à vélo* et *Les Châteaux à vélo*), la réaffectation d'une grange communale en espace culturel tourné vers l'image (et plus particulièrement vers l'oeuvre du photographe Henri Cartier-Bresson, qui vécut à Saint-Dyé-sur-Loire) et le fleurissement de rues, en pieds de façades.

La commune de Trôo, dans le cadre de sa candidature pour intégrer le réseau «Petites Cités de Caractère»®, a réalisé un dossier présentant ce village troglodytique et ses nombreux atouts. Le CAUE a été associé au lancement de cette démarche.

LE PATRIMOINE, UN BIEN COMMUN (PBC)



Apéro-drone à Saint-Dyé-sur-Loire



Vue aérienne de la commune de Talcy

PARTICIPATION À UN PROGRAMME DE RECHERCHE

Le CAUE a été sollicité par l'UMR (Unité Mixte de Recherches) CITERES (Université de Tours) et d'autres partenaires, pour répondre à un appel à projets de recherche d'intérêt régional. Le projet Patrimoine Bien Commun (PBC) s'inscrit dans un projet global visant à améliorer la construction territoriale en valorisant le patrimoine matériel et immatériel de proximité.

Du fait de sa connaissance du territoire départemental, le CAUE a proposé comme terrain d'étude, 6 territoires communaux répartis autour de l'espace ligérien. Une sélection de six communes (trois groupes de deux communes) a été effectuée, sur la base de trois unités paysagères distinctes.

Une première rencontre avec les six communes a été organisée par le CAUE à l'occasion du «Carrefour des Territoires» le 24 mai 2018. Les élus des communes de Bauzy, Bracieux, Oucques-la-Nouvelle, Saint-Dyé-

sur-Loire, Suèvres et Talcy et les représentants des Communautés de Communes Grand Chambord et Beauce Val de Loire ont été réunis pour une présentation du projet PBC et de la méthode choisie pour recueillir la parole de l'utilisateur, des habitants, des membres d'association, des élus ...

A l'automne, des « apéro-drones » ont été organisés à Saint-Dyé-sur-Loire, Oucques-la-Nouvelle, Suèvres, Bauzy et Bracieux.

Mais en quoi consistait un « apéro-drone » ?

Tout d'abord, les habitants ont été conviés (par l'intermédiaire de flyers chez les commerçants et d'affiches) à un échange autour d'une vidéo filmée depuis un drone qui avait survolé le bourg durant l'été. Après une introduction à deux voix (le maire et l'un des membres du CAUE ou de l'équipe de recherche), les prises de vues du drone ont été visionnées et ont

permis aux habitants « de prendre de l'altitude » sur le centre-bourg et d'avoir ainsi une nouvelle vision de leur village. Les habitants ont été invités à s'exprimer et à réagir sur les images projetées. Ils ont pu témoigner de ce qui était important pour eux, les points forts dans leur vie sociale, dans leurs communes. Tout de suite sont ressorties des notions de valeur et d'attachement à leur bourg, à la Loire (pour Saint-Dyé-sur-Loire), à la beauté et à la préservation de l'architecture, au jeu de couleurs des toitures, parfois est également ressorti le regret sur certains territoires d'une animation décroissante autour du centre ou de la rue principale (pour Oucques-la-Nouvelle), la fermeture de certains commerces dans les villages, l'absence ou l'identification d'espaces de rassemblements (notamment pour les « jeunes » ou les « anciens ») ...

Dans un second temps, une animation autour de deux ateliers a été proposée aux participants.

Le premier atelier permettait de recueillir les paroles des habitants à partir de cartes postales et de photos actuelles du bourg. L'atelier proposait de reconstituer les paires et d'évoquer les changements, les différences entre la carte postale et la photo actuelle. Cet atelier a notamment permis de laisser les personnes évoquer leurs souvenirs...

Le second atelier, à partir d'une photo aérienne et d'une tablette graphique, permettait aux personnes de dessiner leur(s) parcour(s) quotidien(s), d'identifier des éléments importants dans leur vie, de noter ce qui pouvait être pour eux la centralité de la commune. Cet atelier a permis à chacun de s'exprimer, quels que soient l'âge, le métier exercé, le nombre d'années de résidence sur la commune, l'intérêt porté au bourg ...

Ces « apéro-drones » ont été d'agréables moments d'échanges, de témoignages de personnes variées, tant dans la pratique du bourg que dans les tranches d'âge.

« APÉRO-DRONE, VOTRE VILLAGE VU DU CIEL »

LE 11 OCTOBRE 2018

DE 18H30 À 20:30

À LA SALLE COMMUNALE DE BAUZY



VENEZ **ÉCHANGER ET DÉBATTRE** AUTOUR D'UNE PRÉSENTATION
DES VUES DU DRONE DE VOTRE COMMUNE,
AVEC UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE QUI TRAVAILLE SUR VOTRE TERRITOIRE

UN VERRE DE L'AMITIÉ ET DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES SERONT
OFFERTES À CETTE OCCASION

VILLERBON

AMÉNAGEMENT D'UN SECTEUR EN CENTRE-BOURG



RÉFLEXION PRÉALABLE À LA DÉFINITION DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

La municipalité de Villerbon a fait appel au CAUE pour mener une réflexion préalable sur l'évolution urbaine, à l'échelle du centre-bourg. Un travail exploratoire a permis d'identifier les secteurs à enjeux et les pistes d'action, afin de définir une stratégie de développement urbain.

Ce premier regard avait pour but :

- d'anticiper et d'inscrire ces évolutions dans la refonte des documents d'urbanisme (élaboration du PLUi),
- d'amorcer une démarche de redynamisation et valorisation du centre autour de l'aménagement des espaces publics et de la création d'une nouvelle zone d'habitat/commerce, s'adossant au bourg existant.

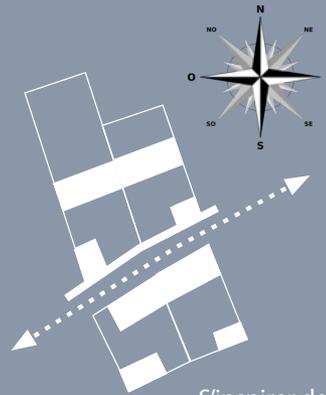
Dans un premier temps, un secteur à enjeux a été identifié et a fait l'objet d'une réflexion préalable aux orientations d'aménagement et de programmation, en partenariat avec le service urbanisme

d'Agglopolys, DPADD (Direction de la Planification de l'Aménagement et du Développement Durable).

Un second volet développe le potentiel d'une requalification des espaces publics du centre-bourg, comme un atout majeur pour l'attractivité de Villerbon. Elle vise à mettre en valeur le patrimoine bâti de la commune et à redynamiser le centre-bourg.

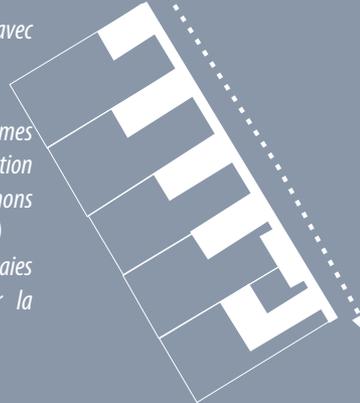
Cette requalification (élargissement des espaces piétons, création de jardins ou de plantations, marquage et délimitation des espaces, aménagement des espaces résiduels...) permettrait de redonner au centre-bourg une qualité fonctionnelle et esthétique. Le traitement de la rue du Moulin serait retravaillé dans sa séquence comprise entre l'école et l'église pour dégager des espaces piétons praticables et faire ralentir les véhicules. Le coeur de bourg et l'entrée du pôle scolaire pourraient également faire l'objet d'un soin particulier avec la réorganisation des usages et la création d'espaces conviviaux.

phase 2 / formes urbaines & typologies architecturales ?



Quelques pistes /

- *Un profil de voie de desserte résidentielle, avec un profil de voie partagée.*
- *Des fronts urbains bien marqués.*
- *Une réinterprétation des corps de fermes beauceronnes (gabarit, emprise, orientation des faitages nord/sud, alignement de pignons sur rue, continuité des murets de pierre,...)*
- *Une lisière végétale au nord du secteur (haies mixtes d'essences locales) pour limiter la perception depuis le plateau haut.*



S'inspirer des
Formes urbaines
locales

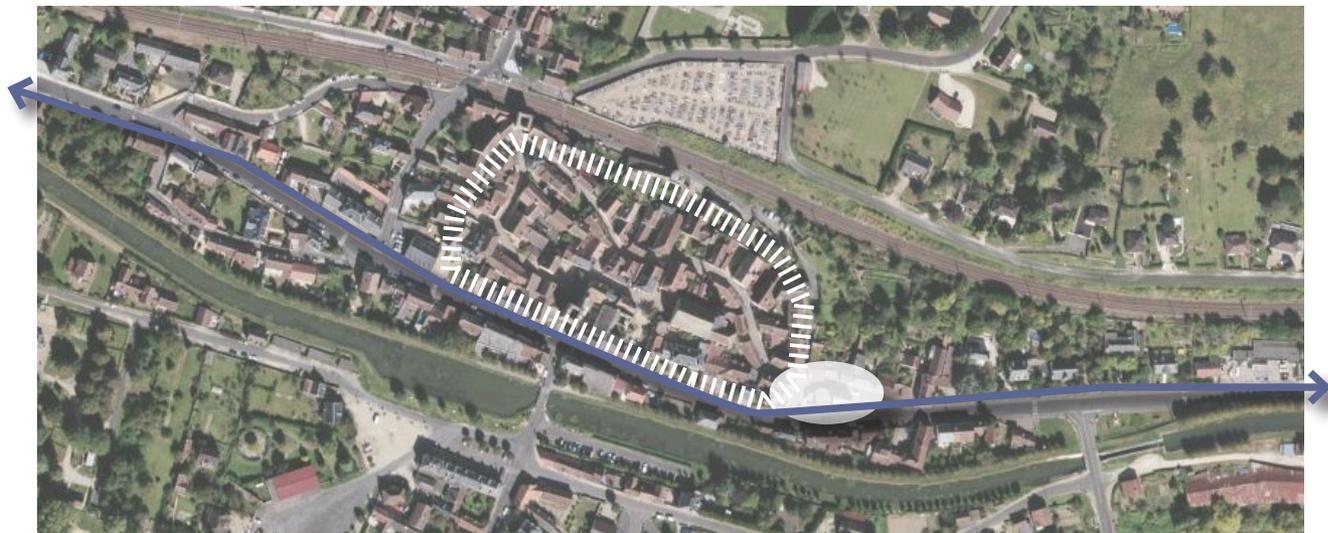


Références / (Front bâti, gabarit, volume...)



Opérations de logements groupés Architecte : Yves Barrier/Deux-Lions Tours

MENNETOU-SUR-CHER AMÉNAGEMENT DE LA PLACE «PORTE BONNE NOUVELLE»



RÉFLEXIONS PRÉALABLES ET AIDE À LA DÉFINITION DES ÉLÉMENTS PROGRAMMATIQUES

La commune de Mennetou-sur-Cher a fait appel au CAUE pour l'accompagner dans une réflexion préalable à la réalisation d'une place publique marquant l'entrée de bourg sud et l'accès à la cité médiévale. Ce projet fait suite à l'acquisition d'un bâtiment vétuste qui pourra être démoli et qui permettra de réorganiser l'îlot.

Actuellement, la place accueille plusieurs bâtiments recevant du public (une agence bancaire et un cabinet de médecin) et présente une déclivité marquée, ce qui rend difficile les accès aux équipements présents. Le projet doit permettre d'améliorer leur accessibilité.

L'enjeu du projet d'aménagement de la placette «Porte Bonne Nouvelle» est à la fois de proposer des équipements (stationnement, accessibilité) aux

habitants et aux visiteurs, mais aussi et surtout de constituer un véritable espace public convivial, capable d'offrir des aménités à tous les habitants et d'embellir le bourg en révélant une vue nouvelle sur le patrimoine de la cité médiévale, invitant à sa découverte.

A ce titre la démolition de l'îlot de la «Porte Bonne Nouvelle» est une opportunité unique pour la municipalité d'améliorer la visibilité de son patrimoine et d'inventer une nouvelle entrée en proposant un espace de mise en scène doublé d'une possibilité de stationnement. La remobilisation d'un espace de «vide» en avant de la porte permettra de renforcer la lisibilité du tracé médiéval de l'enceinte, aujourd'hui en partie effacé par les infrastructures.

PAYSAGE

DONNER A VOIR LE PATRIMOINE BÂTI EXCEPTIONNEL

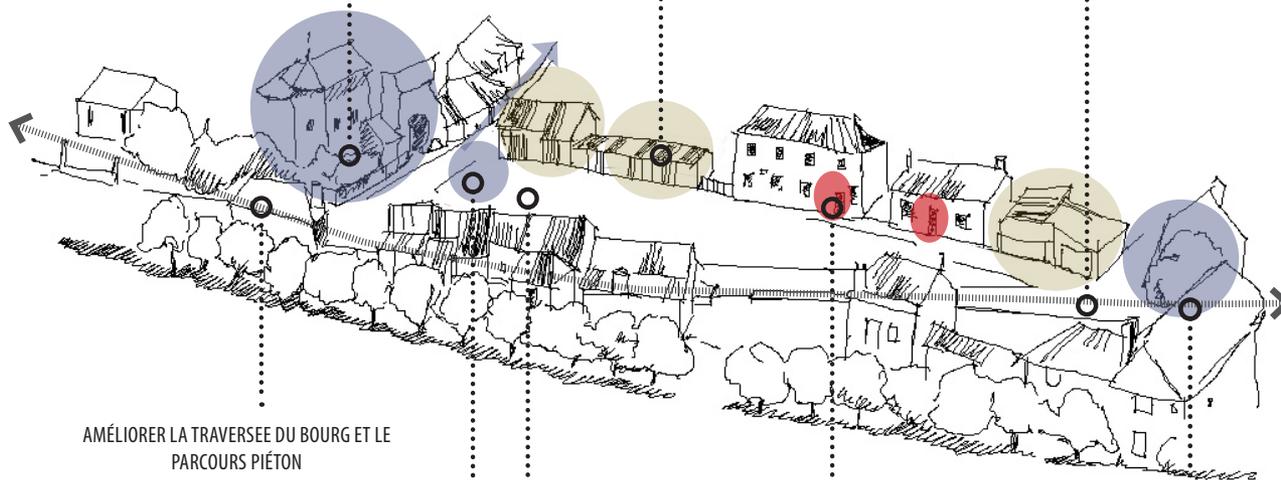
- > Cadrer les vues pour mettre en scène les éléments préservés de la cité médiévale

MAÎTRISER LES VUES

- > Le front bâti se compose pour parti de vieux garages dont les façades sont vétustes

VALORISER LA VUE

- > La démolition de l'îlot va libérer une vue longue sur la porte Est, à mettre en scène depuis la départementale



AMÉLIORER LA TRAVERSEE DU BOURG ET LE PARCOURS PIÉTON

- > Traitement de la départementale

MISE EN VALEUR DE L'ANCIEN PUIT

CONCILIER LES USAGES DANS DES SOUS-ESPACES AU SEIN DE L'ÎLOT LIBÉRÉ

- > Créer un stationnement intégré
- > Privilégier les usages piétons et la convivialité
- > Réintroduire le végétal

METTRE EN ACCESSIBILITÉ LES COMMERCES ET SERVICES

- > Mise au norme PMR des entrées
- > Création d'un stationnement PMR

MARQUER L'ENTRÉE DE L'ESPACE URBAIN

- > S'appuyer sur la ruine de l'ancienne porte pour marquer (matériaux au sol) l'entrée dans l'espace patrimonial

Mettre en valeur un patrimoine exceptionnel

Porter vigilance à l'ouverture des vues

Renforcer la présence des services

Pour accompagner au mieux la collectivité, le CAUE a participé à l'analyse préalable, la définition des orientations de travail, l'aide à la décision, la définition des éléments de programmation et le choix des procédures de consultation de maîtrise d'oeuvre. Ce travail est mené par une architecte et une paysagiste afin de croiser les regards sur ce lieu multifonctionnel.

PAYS VENDOMOIS SYSTÈME ARBORÉ INNOVANT (SAI)

UN PROGRAMME MULTI-PARTENARIAL POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DU PERCHE.

Cette étude fait suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt porté par la Fédération Nationale des CAUE et pour lequel le CAUE de Loir-et-Cher avait porté une première réflexion sur les fonctionnements des trames vertes et bleues dans les paysages bocagers du Perche. Le pays Vendômois porte une demande d'accompagnement auprès d'agriculteurs volontaires et menés par des partenaires multiples : Chambre d'agriculture, Fédération des chasseurs, syndicat de rivière, Maison Botanique, jeunes agriculteurs, une ethnologue s'associent pour conseiller et accompagner les projets d'agriculteurs volontaires.

Le collectif accompagne des exploitants qui souhaitent re-planter des arbres. Le projet vise à innover pour inventer collectivement une nouvelle place pour l'arbre dans les exploitations, en phase avec le fonctionnement et les attentes des agriculteurs.

En 2018, trois projets ont été accompagnés et deux ont fait l'objet d'ateliers de plantation participatifs, qui ont permis un panel d'expérimentations : effets des différents modes de plantation, paillage, choix des espèces, densité de plantations. L'ensemble de ces éléments pourra servir pour les futurs projets.

Les paysagistes du CAUE apportent dans le projet SAI leur regard sur les valeurs paysagères des lieux, les éléments à préserver. La mission consiste également à accompagner l'élaboration de la synthèse des points de vue, qui se traduit notamment par de grands panneaux présentant les projets individuels.

En février, une conférence co-organisée au lycée agricole d'Areines, a été l'occasion de présenter le contexte du projet et l'avancement de l'accompagnement de certains agriculteurs.

Les services rendus par les arbres et haies

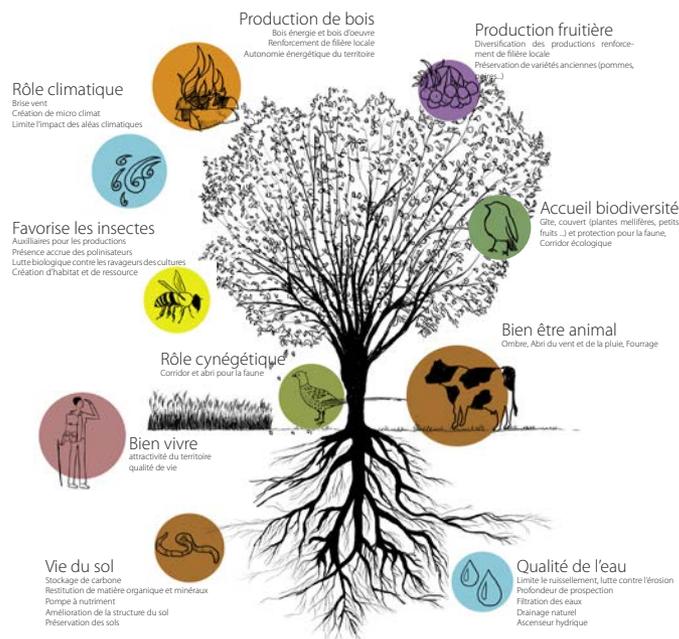


Schéma de synthèse des objectifs des plantations des agriculteurs, réalisé par le CAUE en collaboration avec l'ensemble des partenaires

3/ Le projet de l'exploitation...

Une perspective à long terme construite à partir de la vision croisée des acteurs et des projets de l'exploitant

Le projet de l'agriculteur

Certains prairies sur le plateau sont démunies d'arbres. Les animaux n'ont ni abri lors de pluie ou de vents, ni ombre lors de fortes chaleurs. Alors, planter des haies autour de chaque parcelle de la ferme est devenu une évidence.

Avec le groupe « Systèmes Arborés Innovants », nous avons pu discuter de paysage, de bois énergie, de biodiversité et bien autres thématiques encre. Nous avons mis en évidence nos différences de regard autour d'un même arbre. Cette réflexion m'a fait prendre conscience que ces nombreux thèmes composent le bien commun de notre société. Mais ce bien commun est implanté sur une propriété privée. Ce dilemme explique beaucoup d'incompréhensions entre le monde agricole et les citoyens du monde rural. Discuter ensemble de tous ces thèmes autour des arbres permet un dialogue constructif et permet surtout d'engager une réflexion commune pour modeler le paysage rural de demain. Ces éléments ont permis de définir mon projet collectivement.

Les arbres ont le pouvoir de compléter la variété de production de la ferme. Certains arbres ont un but de produire du bois énergie supplémentaire, d'autres des fruits ou du fourrage, ou encore de préserver les sols ainsi que la qualité de l'eau. Certains permettront de marquer une limite de propriété pour les décennies (voir les siècles) à venir.

Développer la biodiversité, la captation du carbone ou préserver les sols et la qualité de l'eau sont des services environnementaux que l'agriculture peut produire avec des arbres, mais ces services ne sont pas comptabilisés à ce jour.

Dans 10 ans, la ferme des Javardières aura complété et diversifié ces productions sur la surface actuelle tout en sécurisant son système de production. La ferme rendra aussi plus de services environnementaux à la société qui reconnaîtra financièrement ceux-ci.

En conclusion, nous constatons que les arbres représentent les liens les plus importants de notre société.



Régénération de haie ancienne

Objectif : régénérer et enrichir la haie existante, vieillissante, en préservant des arbres (en enlevant de nouveaux), identification et préservation de quelques arbres patrimoniaux pour la paysage et la biodiversité. Marquage d'arbres morts ou enclenches à vocation d'abri pour l'abandonné.

Expérimentation : enrichissement d'une haie existante avec techniques de plantation de sol au podet et plantation de regainsage.

Gestion prévue : sélection d'arbres pour bois d'œuvre et recépage tout les 15 ans du talis.



Régénération spontanée

Objectif : Re-créer une haie à partir de la végétation arbrutative et arbore spontanée.

Expérimentation : laisser les semis spontanés recroquer naturellement une haie.

Gestion prévue : fréquence des recépages adaptée à la présence des résidus agricoles avec utilisation en fourrage sur la parcelle.



Bande boisée sur forte pente

Objectif : limiter l'érosion et valoriser la partie basse de la parcelle, très pentue et marquée du talus.

Expérimentation : Semis direct de robinier faux acacia

Gestion prévue : recépage à 15 ans.



Couloir de circulation

Objectif : abri du vent et du soleil

Expérimentation : Production de fourrage

Gestion prévue : recépage tout les 15 ans, sélection de bois d'œuvre

Une haie test «changement climatique»

Objectif : Création d'une haie de structure traditionnelle avec des espèces adaptées à un climat plus méditerranéen : chêne vert, aune de corse, sophora...

Expérimentation : Essai d'introduction d'espèces méditerranéennes dans un cortège bocger médiane.

Gestion prévue : conduite traditionnelle : recépage tout les 15 ans avec sélection pour bois d'œuvre.



Intégration des bâtiments

Objectif : améliorer les abords des bâtiments notamment des surfaces techniques. Mettre en scène les bâtiments plutôt que de les cacher.

Expérimentation : cadrage des vues par la plantations de haies basses et bosquets, gestion des volumes.

Gestion prévue : bosquet / valorisation à long terme



ETAT N+10

Exemples = Arbres des plants, des protections et du paillage

SYSTÈMES ARBORÉS INNOVANTS



Soirée d'échanges sur les systèmes arborés en agriculture le 19 février 2018



Présentation du projet aux rencontres de l'Appel à Manifestation d'Intérêt à Montpellier le 16 Janvier 2018

LES AUTRES INTERVENTIONS DU CAUE

EN ARCHITECTURE :

Acesm - restructuration bâtiment rue Sainte-Anne
 Agglopolys - PREH étude habitat
 Authon - rénovation salle des fêtes
 Blois - lotissement communal du Clos de la maçonnerie
 Bracieux - création centre de loisirs
 Chauvigny-du-Perche - rénovation logement
 Chitenay - local communal / bar
 Communauté de Communes Beauce Val de Loire inventaire patrimoine et sites naturels
 Communauté de Communes du Grand Chambord - PPM
 Concriers - reconversion d'un bâtiment en mairie / logement communal
 Conseil Départemental 41 - habitat regroupé personnes handicapées et âgées / guide à destination des bailleurs - visites chantier éco collège de Bracieux
 Cormeray - deux lotissements
 Couffy - conseils sur l'aménagement de l'office
 Crucheray - sécurité et accessibilité garderie
 Dhuizon - réhabilitation isolation salle des fêtes
 Josnes - lotissement
 La-Chapelle-Vendômoise - salle polyvalente / associative
 La-Chaussée-Saint-Victor - salle de loisirs
 Lancé - mairie bibliothèque + parvis
 Landes-le-Gaulois - salle des fêtes
 Lassay sur Croisne - restauration fresque église
 Mer - médiathèque
 Montoire - logement communal
 Montrichard - étude bâtiments plage
 Ouchamps - commerce communal
 Oucques - lancement d'une AMO
 Pays Vendômois - plateforme REV
 Prunay Cassereau - mairie salle des fêtes PAVE
 Region Centre - groupe de travail Plan Bâtiment Durable
 Saint-Claude-de-Diray - salle polyvalente / associative
 Saint-Marc-du-Cor - bilan thermique salle des fêtes

Sambin - réhabilitation bâtiment
 Selommes - suivi projet de réhabilitation de la mairie
 SEM 3 Vals Aménagement - 2 lotissements
 Souday - Couëtron-au-Perche - porche
 Suèvres - mairie
 Villefranche-sur-cher - reconversion de l'ancien hôtel-restaurant
 Villeny - halle

EN URBANISME :

Chambon-sur-Cisse - lotissement du prieuré
 Villebarou - aménagement urbain et sécurisation
 Pays Grande Sologne - SCOT
 Territoires Vendomois - SCOT
 Communauté de Communes des Collines du Perche - PLUi
 Saint Ouen - nouveau quartier en centre-bourg
 Communauté de Communes Sologne des Rivières - technoparc de Salbris
 Pays Beauce Val de Loire - PLUi-PLH
 Saint-Denis-sur-Loire - zone 1AU
 DDT - Club PLUi
 Communauté de Communes du Grand Chambord - PLUi
 Lestioy - PLU
 Chouzy-sur-Cisse - suivi du projet de revitalisation du centre-bourg + commerces
 Saint-Jean-Froidmentel - lotissement

EN PAYSAGE :

Agglopolys Mesland - suivi du projet de station épuration

Agglopolys - je jardine ma rue participation à la coordination

Communauté de communes Beauce Val de Loire accompagnement «Jardinons nos villages» des communes de Avaray, Conan, Josnes, Maves

Billy - aire de loisirs et abords de l'église et de la salle communale

Communauté de communes du Grand Chambord - Opération Grand Site

Conseil Départemental 41 - giratoire Chouzy-sur-Cisse - paysage + entrée - villes et villages fleuris 2018

Cellé - espaces publics en abords de la mairie et église

Cheverny et Cour-Cheverny - aménagement de la route de Romorantin

Chouzy-sur-Cisse - je jardine ma rue quartier du canal - entrée de bourg

Contres - cour école

Crucheray - aménagement paysager autour du terrain de sport

Epiais - abords église

Fontaines-en-Sologne - coeur de village

Lancé - abords de la mairie - jardin participatif

Lycée Saint-Illan - lecture paysage Loire

Marolles - réhabilitation puits

Maves - coeur de village - cour d'école

Membrolles - place coeur de village

Ménars - place Prince de Chimay et rue principale

Mesland - jardin prieuré

Moisy - place du village

Mont-Près-Chambord - jardins familiaux et quartier

Morée - je jardine ma rue

Mur de Sologne - îlot en centre-bourg

Ouzouer /Beauce-la-Romaine - liaison douce

Pays Vendômois - accompagnement cimetières des

communes de Lunay, Marcilly, Oigny, Savigny-sur-Braye
Prunay-Cassereau - accompagnement projet participatif et atelier scolaire de plantation

Saint-Aignan - aménagement avenue Jean Magnon

Sargé-sur-Braye - aménagement + accessibilité + camping avec aire de loisirs

Selommes - aménagement espaces de stationnements
Semerville - place et cour mairie

Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse - accompagnement zéro phyto des communes de Champigny-en-Beauce, Landes-le-Gaulois, Herbault, Oucques (en partenariat avec CDPNE et FREDON)

Ternay - espace loisirs

Thoré-la-Rochette - carrefour et abords ruisseau

Valaire - traverse du bourg

Vievy-le-Rayé - aménagement place

Villeherviers - place église

Villerbon - espace autour mairie et écoles

Villexanton - jardinons nos villages

Vineuil - étude faisabilité place mairie

Yvoy-le-Marron - centre-bourg

LES PARTICULIERS DANS LEURS PROJETS

Le conseil aux particuliers est l'une des missions fondatrices de la Loi sur l'architecture qui a créé les CAUE.

Il est destiné aux personnes qui ont un projet de construction (ou de rénovation) d'un bâtiment, ou d'aménagement de jardin.

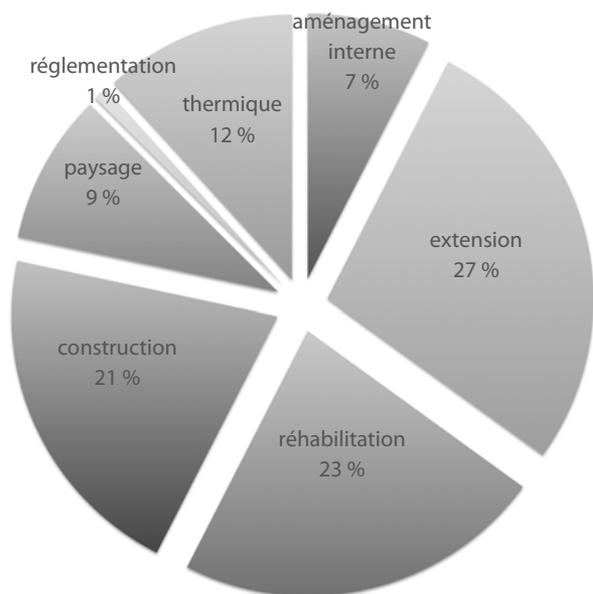
Les conseillers aident les particuliers à bien formuler leurs besoins, à prendre en compte les spécificités de leur environnement, les contraintes réglementaires, les objectifs en matière de performance, la qualité de l'architecture ou de l'aménagement et son intégration à un contexte spécifique, les données économiques du projet... Les conseils apportés intègrent les demandes techniques, et sont souvent complémentaires à ceux de l'ADIL-EIE.

Pour permettre une meilleure visualisation des opportunités de transformation ou d'aménagement de

l'espace, les conseillers peuvent résumer leurs conseils sous forme de croquis, notamment quand il s'agit d'aménagement de jardins.

Ces dessins n'ont pas vocation à servir de plan, ils ont uniquement une fonction illustrative, pour que les personnes concernées puissent se «projeter» dans l'espace, à l'extérieur comme à l'intérieur de l'habitation. Les conseils aux particuliers sont donnés dans le cadre de permanences proposées au siège du CAUE, à Blois, sur simple demande de rendez-vous, par téléphone ou courriel.

En 2018, 120 conseils ont été donnés par les architectes et paysagistes du CAUE.



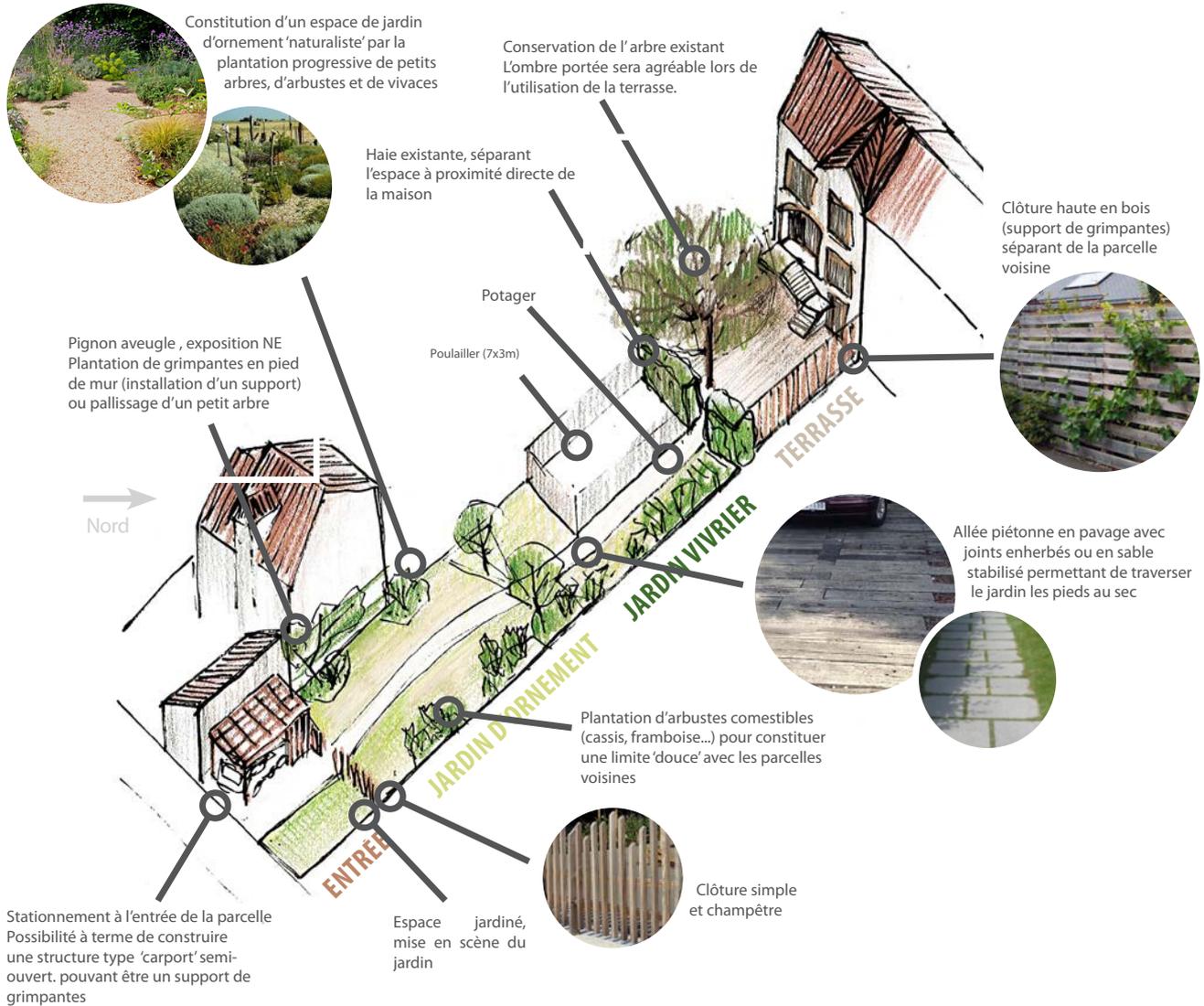
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

02 54 51 56 50
34 avenue Maunoury, 41000 Blois
contact@caue41.fr - www.caue41.fr

CONSTRUIRE
RÉHABILITER
AGRANDIR UN BÂTIMENT
ECO-CONSTRUIRE
AMÉNAGER VOS ESPACES EXTÉRIEURS

Rencontrez gratuitement un architecte ou un paysagiste du CAUE, sur rendez-vous.

EN PAYSAGE, PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN EN QUATRE SÉQUENCES



JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

EXPOSITION AU CHATEAU ROYAL DE BLOIS



EXPOSITION «L'ARCHITECTURE DU QUOTIDIEN» : 10 ANS DE CREATION ARCHITECTURALE EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE : 2006-2016

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, le CAUE, en partenariat avec la Maison de l'architecture Centre-Val de Loire et le Château de Blois, a présenté l'exposition «L'Architecture du quotidien - 10 ans de création architecturale en Région Centre-Val de Loire, 2006-2016» du 19 octobre au 3 novembre, au château royal de Blois. Cette exposition présente un panorama significatif de l'architecture contemporaine réalisée entre 2006 et 2016 sur le territoire de la région Centre-Val de Loire. Les projets ont été sélectionnés dans le cadre d'un concours Format Post-it® organisé en 2016 par la Maison de l'Architecture.

Ce concours a eu pour but d'identifier et de valoriser les projets les plus pertinents et innovants réalisés au cours

des 10 dernières années dans les six départements de la région, dans des domaines aussi variés que les équipements publics, le logement collectif, la maison individuelle, les opérations de réhabilitation ou d'extension, les locaux industriels et commerciaux et les aménagements urbains ou paysagers.

Parmi les 268 projets, 48 ont été retenus par le jury. Au travers de maquettes, de grands visuels, d'une matériauthèque et d'un film, l'exposition présente les particularités de l'architecture contemporaine en région et propose, à partir de 12 mots clés, une lecture transversale de sa singularité.

FRAGMENTS

FILM PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION « L'ARCHITECTURE DU QUOTIDIEN
10 ANS DE CRÉATION ARCHITECTURALE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE »



Film à retrouver sur : <https://vimeo.com/296578304>

En accompagnement de l'exposition régionale «L'architecture du quotidien», le CAUE 41 a réalisé, en partenariat avec MASAO Productions, une courte vidéo permettant de découvrir une sélection de projets d'architecture récents, construits dans le Loir-et-Cher, afin de mettre en lumière une facette plus contemporaine du département.

En effet, connu internationalement pour ses châteaux de la Renaissance, ses paysages et son patrimoine bâti traditionnel, le Loir-et-Cher est aussi un territoire de créations architecturales et paysagères. Ces projets rendent compte d'une diversité d'approches et de réponses formelles, qui ont su s'adapter à des contextes et paysages très variés.

Ils s'inscrivent dans une démarche d'aménagement du territoire dont l'écriture architecturale de qualité reste parfois à l'ombre des grands monuments. Entre bâtiments historiques et grands parcs, forêts et berges, quais et façades urbaines, se dessine une mosaïque de paysages contrastés. L'architecture s'y inscrit comme un espace à vivre, un but de promenade et peut-être un patrimoine en devenir.

COLLÈGE LAVOISIER, À OUCQUES



« HABITER LE LOIR-ET-CHER AUJOURD’HUI ET DEMAIN », UN PROJET DU PROTOCOLE E.A.C.

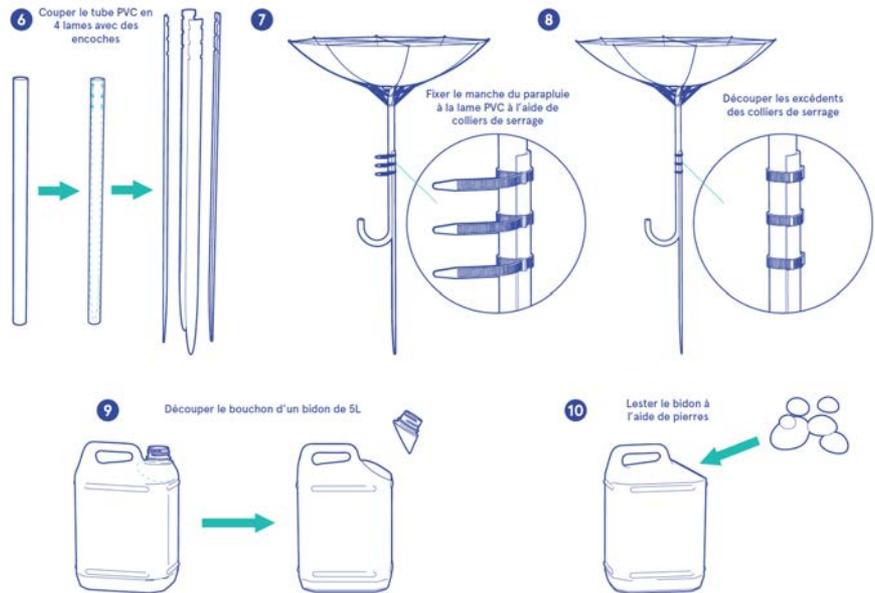
Le protocole **E**ducation **A**rtistique et **C**ulturelle, initié par le département du Loir-et-Cher, la DRAC Centre-Val de Loire et le Ministère de l'éducation nationale (à travers l'académie d'Orléans-Tours) a pour vocation d'apporter à de jeunes élèves des connaissances artistiques et culturelles leur permettant de créer un projet artistique à destination du grand public.

Porté par le CAUE et en collaboration avec Mme Sarah Eloire, enseignante en histoire-géographie au collège de Oucques, ce projet a permis à deux classes de 6^{ème} de bénéficier de visites (musées, archives départementales) et de mener à bien un travail de grande qualité, sous la tutelle de deux artistes : un conteur pour la classe chargée de créer des contes et une artiste plasticienne pour la classe chargée de réaliser des stèles en mosaïque en centre-bourg. Ces deux ateliers de création ont été précédés d'interventions en classe d'une architecte

du CAUE sur l'histoire de Oucques, les liens entre les ressources du sol et les matériaux de construction ainsi que l'évolution des formes urbaines.

Ce travail conséquent a été mené tout au long de l'année scolaire 2017-2018. A l'origine de ce projet : la vision très négative des élèves sur leur territoire. En travaillant sur l'architecture et des récits de vie d'habitants, deux vecteurs riches en histoire(s), ils ont pu découvrir les atouts et les particularités de leur cadre de vie. Forts de toutes ces connaissances retrouvées grâce à un sérieux travail de récolte, les élèves ont à leur tour fièrement transmis leur savoir aux habitants de Oucques et des environs, à travers leurs oeuvres orales et plastiques lors de deux visites guidées. Les stèles mosaïques sont visibles dans les rues de Oucques et des commentaires sont disponibles sur « GuidiGO », application pour téléphones mobiles.

LYCÉE CAMILLE CLAUDEL, À BLOIS



Extrait d'un mode d'emploi - Mise en image par le studio d'Isabelle DAERON

«LES BONS TUYAUX»

« LES BONS TUYAUX » est un projet encadré et mené par Isabelle Daeron, designeuse au parcours international, et réalisé par les élèves «DN made» et BTS «Design produit» du lycée Camille Claudel.

Initié par le CAUE de Loir-et-Cher et Agglopolys suite à la Biennale «Nature & Paysage 2018», ce projet a pour objectif de concevoir des objets facilitant la gestion de l'eau dans le jardin. L'ambition était d'aboutir à la réalisation de prototypes pouvant être mis en oeuvre par tout particulier, toute association ou collectivité souhaitant expérimenter de nouvelles méthodes de gestion de l'eau de pluie, afin d'irriguer jardins et balcons fleuris ou potagers.

Les séances de travail des élèves se sont déroulées d'octobre à décembre 2018. Quinze groupes d'élèves, regroupant les deux niveaux, ont mis au point 15 prototypes et ont travaillé ensuite sur la communication de ces objets, à travers la réalisation de tutos et de modes d'emploi.

Interprétables et déclinables au gré des ressources, des contextes, des envies et de l'imagination de chacun, ces tutos visent à proposer une démarche de recherche d'autonomie dans la gestion de l'eau. Les modes d'emploi, remis en image par le studio d'Isabelle DAERON, seront diffusables et reproductibles sur les sites du CAUE et des collectivités d'Agglopolys.

BIENNALE NATURE & PAYSAGE - L'EAU



Ouvrage disponible au CAUE.
Des idées pour économiser la ressource», ouvrage coordonné par le CAUE et le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) en partenariat avec l'Atelier de l'Ours et publié chez Actes Sud/PUCA.

Initiées en 2009, les Rencontres Nature et Paysage, transformées depuis 2016 en Biennale, ont permis d'aborder successivement différents thèmes à la fois d'actualité et prospectifs tels que : Les délaissés temporaires/Les agricultures, avenir des villes ?/ Paysages : entre quotidien et patrimoine ?/L'arbre.

En 2018, la Biennale a été consacrée à l'eau, qui représente un enjeu global, pour chacun d'entre nous. Qu'elle tombe à l'excès ou qu'elle manque cruellement, l'eau constitue le point de départ de toute forme de vie, de tout projet. Sa captation, sa filtration, son stockage, son contrôle et sa gestion sont des enjeux majeurs qui orientent les politiques publiques et organisent l'aménagement des territoires.

Cette ressource vitale n'alimente pas uniquement nos réseaux, elle est fondamentale à notre imaginaire, nos

croyanances et nos pratiques artistiques.

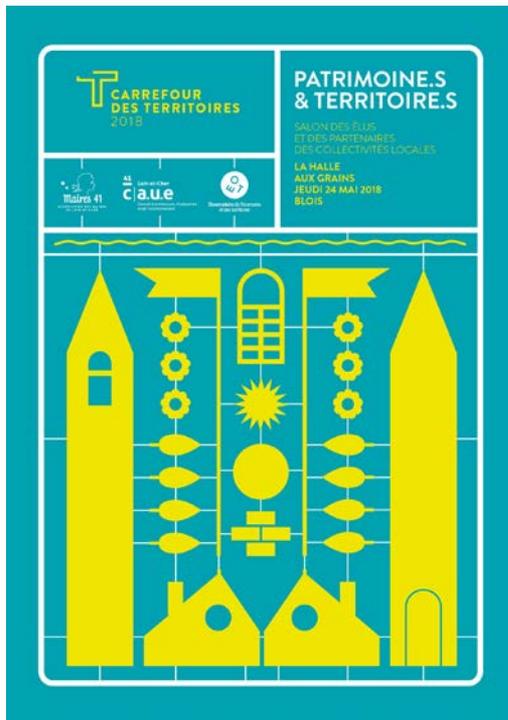
Du 16 au 17 mars, cette manifestation, organisée avec Agglopolys et de nombreux partenaires, a offert à tous les publics un riche programme comportant des tables rondes, expositions, conférences, ateliers, promenades, installation sonore... autant de supports d'échanges et réflexions. Un workshop avec les étudiants de l'école du paysage (INSA) et l'ENSII les ateliers (école de design) a été encadré par le CAUE et l'Atelier de l'Ours. Il a donné lieu à des installations organisées le long d'un parcours dans la ville de Blois.

La soirée au cours de laquelle Laurent Charbonnier, réalisateur spécialisé dans les documentaires animaliers, a présenté «Les eaux sauvages», à la Halle aux grains, a été un point fort de la Biennale.

2ÈME ÉDITION DU CARREFOUR DES TERRITOIRES

Destiné aux élus et techniciens des collectivités, le Carrefour des Territoires est un évènement annuel organisé à Blois par le CAUE, l'Association des maires 41 et l'Observatoire de l'Economie et des Territoires.

La 2ème édition du Carrefour des Territoires a rassemblé près de 600 élus et agents de collectivités, qui ont participé, durant une journée, à des conférences, tables rondes et ateliers. Autant d'occasions d'échanger sur le thème «Patrimoine.s et territoire.s».



Au coeur de l'identification d'un territoire, les patrimoines naturels et culturels revêtent, en particulier autour de l'axe ligérien, une valeur essentielle comme témoin d'une histoire passée.

Leur devenir nous renseigne sur notre capacité à les préserver, notre aptitude à les transformer en même temps que notre devoir de les transmettre. Leur diversité et leur vulnérabilité imposent des démarches de connaissance et de mise en valeur qui pèsent parfois sur les politiques publiques des collectivités. Parallèlement, ils constituent un atout essentiel pour élaborer un projet de développement économique fondé sur une approche touristique du patrimoine.

OPÉRATIONS EXEMPLAIRES DANS LE PUY DE DÔME POUR LA COMMUNE DE LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR



Centre de loisirs «La Source» à Arconsat. Maîtrise d'oeuvre : Atelier du Rouget S. TEYSSOU et associés et B. BOUCHET

Dans le cadre de son accompagnement auprès de la commune de La Chaussée-Saint-Victor, dans la perspective d'un projet de nouveau centre de loisirs, le CAUE de Loir-et-Cher a proposé aux élus et techniciens de visiter deux opérations atypiques de la Communauté de Communes de la Montagne Thiermoise (Puy de Dôme, 63).

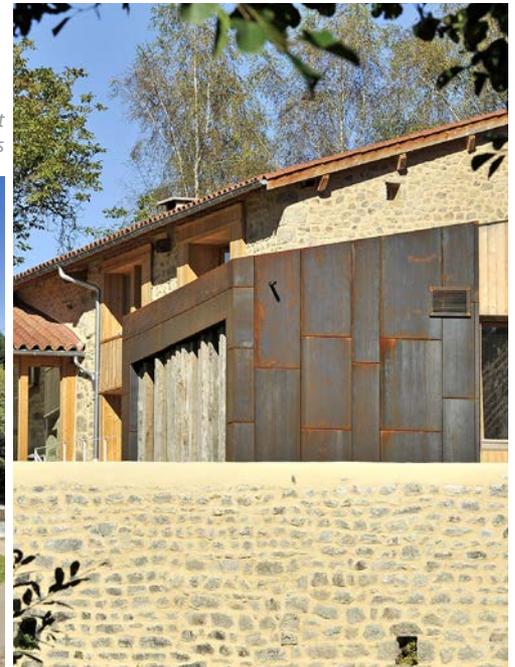
Les deux projets, visités en septembre 2018 (centre de vacances à Viscomtat et centre de loisirs d'Arconsat) ont pour particularité de regrouper des contraintes topographiques similaires au site envisagé pour un futur nouveau centre de loisirs et des ambitions environnementales identiques.

Commentées par leurs maîtres d'oeuvre et usagers respectifs ainsi que par une représentante du maître d'ouvrage, ces visites ont permis de nourrir les réflexions sur le projet naissant grâce à une architecture de grande qualité aux marges de manoeuvre limitées par des budgets restreints et des parcellaires contraints.



*Centre de loisirs «La Source» à Arconsat.
Maîtrise d'oeuvre : Atelier du Rouget S. TEYSSOU et associés et B. BOUCHET*

*Centre de vacances du domaine de la Planche à Viscomtat
Maîtrise d'oeuvre : Marcillon Thuilier architectes*



PUBLICATIONS

LA CITÉ AGRICOLE DE CHAMPIGNY-EN-BEAUCE

Le CAUE a réalisé un ouvrage sur un patrimoine rural remarquable en matière d'urbanisme lié à l'activité agricole, à Champigny-en-Beauce. Une cité agricole, 1ère du genre en France, y a en effet été créée au XIXème siècle par François-Philibert Dessaignes, ancien député de Loir-et-Cher, qui assumera ensuite la fonction de maire de sa commune durant 30 ans. Conscient que la clé d'une politique de développement agricole réside dans la maîtrise foncière, F.-P. Dessaignes offre à la commune un terrain, sur lequel sera construite, entre 1870 et 1897, une cité modèle comportant 34 logements individuels avec annexes. Dès 1889, cette «Cité de maisons d'ouvriers agricoles» reçoit la médaille d'or de l'Exposition universelle de Paris.

Le contexte idéologique de la première moitié du XIXème siècle, le parcours personnel de François Philibert Dessaignes, ses champs de prédilection, son cercle de relations et ses desiderata quant à la conception de ces logements et à leurs conditions d'occupation sont autant de sujets abordés pour saisir comment une telle cité a pu voir le jour à Champigny-en-Beauce, petite commune de Loir-et-Cher dotée d'une population ne dépassant pas 709 habitants en 1851 et pour comprendre les particularités qui constituent la richesse de ce patrimoine.

Les typologies proposées permettent de satisfaire aux besoins de la population, à travers 5 plans « types » adaptés aux usages agricoles de la population, déclinant une forme associée au modèle de la longère.

La construction de la cité agricole a duré 30 ans, au cours desquels les typologies ont pu s'adapter aux besoins pour devenir un modèle d'appropriation résolument

moderne.

Ce patrimoine sort du champ traditionnel et n'a pas fait l'objet de mesures de protections particulières. Pourtant les habitants ont conservé les habitations, réalisant des adaptations à la marge, sans modifier le projet initial, qui reste très lisible aujourd'hui.

Il importe de comprendre les dimensions historiques, sociales, économiques de cette Cité pour en permettre la préservation et la transmission.

Cette cité agricole préfigure le modèle pavillonnaire du XXème siècle et démontre que la forme urbaine ne naît pas d'une juxtaposition d'éléments disparates, mais de la matérialisation d'un dessein.



Ouvrage réalisé en partenariat avec la DRAC du Centre-Val de Loire, disponible au CAUE et sur www.caue41.fr

NUMÉRIQUE

«PROJETS EN SÉRIE» LA WEB SÉRIE DU CAUE 41

Projets EN SÉRIE

consultable en ligne sur youtube / caue41

Après 40 ans d'existence sur le département, le CAUE 41 a souhaité faire un bilan de ses actions d'accompagnement des collectivités sous forme de courts interviews-témoignages d'acteurs locaux (élus, techniciens, personnel communal, etc.). Ce travail d'interview et de vidéo-montages a été réalisé dans le cadre du programme d'un étudiant apprenti en licence professionnelle «Activités et Techniques de Communication», spécialité CORPSEM (Conception et Réalisation de Produits et Services Multimédia), à l'IUT de Blois.

Nous avons sélectionné quelques communes du territoire sur lesquelles des projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation, pour lesquels il y a eu un travail important de concertation et un travail collectif autour de la programmation, ainsi qu'un suivi conséquent par le CAUE.



capture extraite du film sur le projet du restaurant scolaire de Saint-Gervais-la-Forêt

LES ADHÉRENTS en 2018

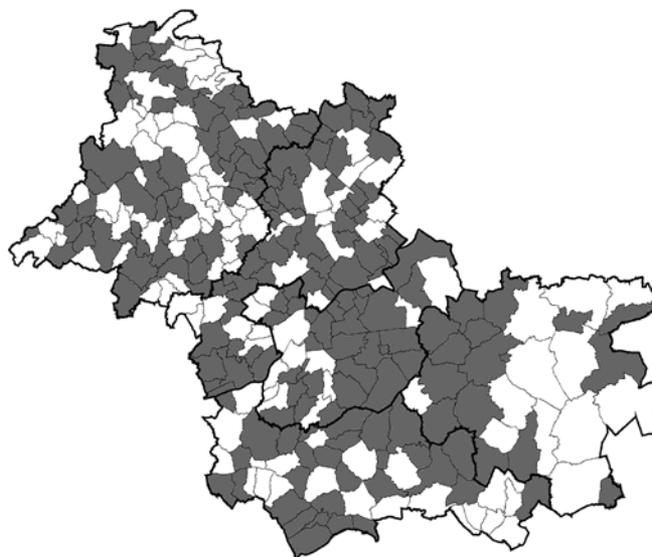
160 COMMUNES

3 SYNDICATS MIXTES DE PAYS

5 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

6 ORGANISMES

14 PARTICULIERS



COLLECTIVITÉS LOCALES :

Ambloy
Artins
Autainville
Authon
Avaray
Azé

Baillou
Bauzy
Beauce la Romaine
Billy
Boursay
Bracieux
Briou
Busloup

Cellé

Chambord
Champigny-en-Beauce
Chaon
Châteauvieux
Châtres-sur-Cher
Chauvigny-du-Perche
Cheverny
Chitenay
Choussy
Conan
Concriers
Contres
Coudes
Couëtron du perche
Couffy
Cour-Cheverny
Cour-sur-Loire
Courbouzon
Crouy-sur-Cosson
Crucheray

Dhuizon

Épiais
Faverolles-sur-Cher
Fontaine-Raoul
Fontaines-en-Sologne
Fossé
Fougères-sur-Bièvre
Fresnes
Fréteval

Gombergean

Herbault
Huisseau-sur-Cosson

La-Chapelle-Enchérie
La-Chapelle-Vendômoise
La-Chapelle-Vicomtesse
La-Chaussée-Saint-Victor
La-Ferté-Beauharnais

La-Marolle-en-Sologne
Lamotte-Beuvron
Lancé
Lancôme
Landes-le-Gaulois
Lassay-sur-Croisne
Lavardin
Les-Montils
Lestiu
Lignières
Lisle
Lorges
Lunay

Marchenoir
Marcilly-en-Beauce
Mareuil-sur-Cher
Marolles
Maslives
Maves
Mazangé

Méhers
Ménars
Mer
Mesland
Meusnes
Millançay
Moisy
Mondoubleau
Mont-près-Chambord
Monteaux
Montlivault
Montrichard
Montrieux-en-Sologne
Montrouveau
Morée
Mulsans
Mur-de-Sologne

Naveil
Neung-sur-Beuvron
Neuvy
Nourray
Noyers-sur-Cher

Orçay
Ouchamps
Oucques-la-Nouvelle
Ouzouer-le-Doyen

Pezou
Pierrefitte-sur-Sauldre
Pontlevoy
Prunay-Cassereau
Pruniers-en-Sologne

Renay
Rilly-sur-Loire
Rocé
Roches
Romorantin-Lanthenay
Rougeou

Saint-Aignan
Saint-Amand-Longpré
Saint-Claude-de-Diray
Saint-Dyé-sur-Loire
Saint-Georges-sur-Cher
Saint-Gervais-la-Forêt
Saint-Jacques-des-Guérets
Saint-Jean-Froidmental
Saint-Laurent-Nouan
Saint-Marc-du-Cor
Saint-Martin-des-Bois
Saint-Sulpice-de-Pommeray
Sambin
Santenay
Sasnières
Sassay
Savigny-sur-Braye
Seigy
Selles-Saint-Denis
Seur
Soings-en-Sologne
Sougé
Suèvres

Talcy
Ternay
Thenay
Thésée
Thoré-la-Rochette
Tour-en-Sologne
Tréhet
Troo

Valloire sur cisse
Vailleins
Vernou-en-Sologne
Veuzain
Vievy-le-Rayé
Villavard
La-Ville-aux-Clercs
Villebarou

Villebout
Villefranche-sur-Cher
Villefrancoeur
Villeherviers
Villemardy
Villeneuve-Frouville
Villeny
Villerbon
Villexanton
Villiers-sur-Loir
Villiersfaux
Vineuil

Yvoy-le-Marron

PAYS :

Syndicat Mixte du Pays Vendômois
Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
Syndicat Mixte du Pays Grande
Sologne

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

Communauté d'Agglomération de
Blois
Communauté de Communes du
Grand Chambord
Communauté de Communes
Beauce Val de Loire
Communauté de Communes du
Perche et Haut Vendômois
Communauté de Communes de la
Sologne des Étangs

ORGANISMES ET ÉTABLISSEMENTS :

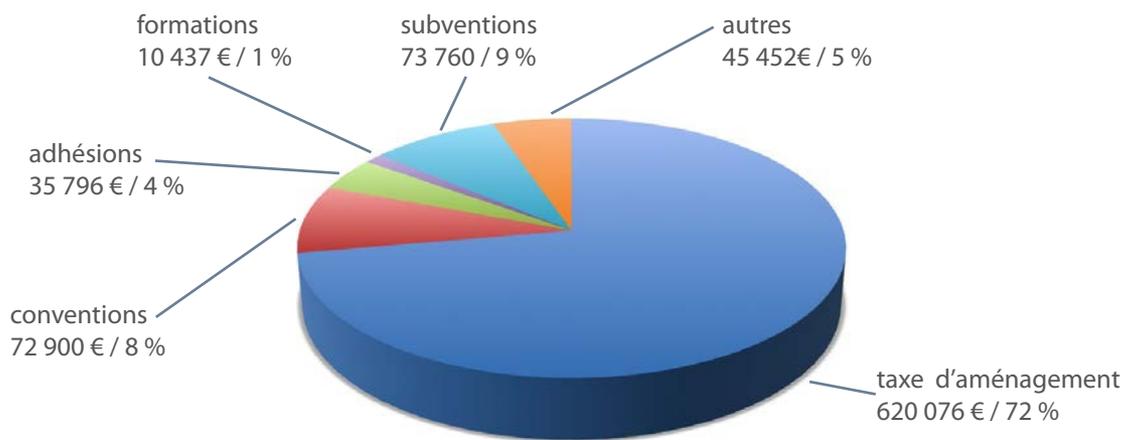
ACESM
Chambre de Commerce et de
l'Industrie
Observatoire de l'économie et des
territoires
Terres de Loire Habitat – Office
Public de l'Habitat (TDLH)
Mission Val de Loire

PARTICULIERS :

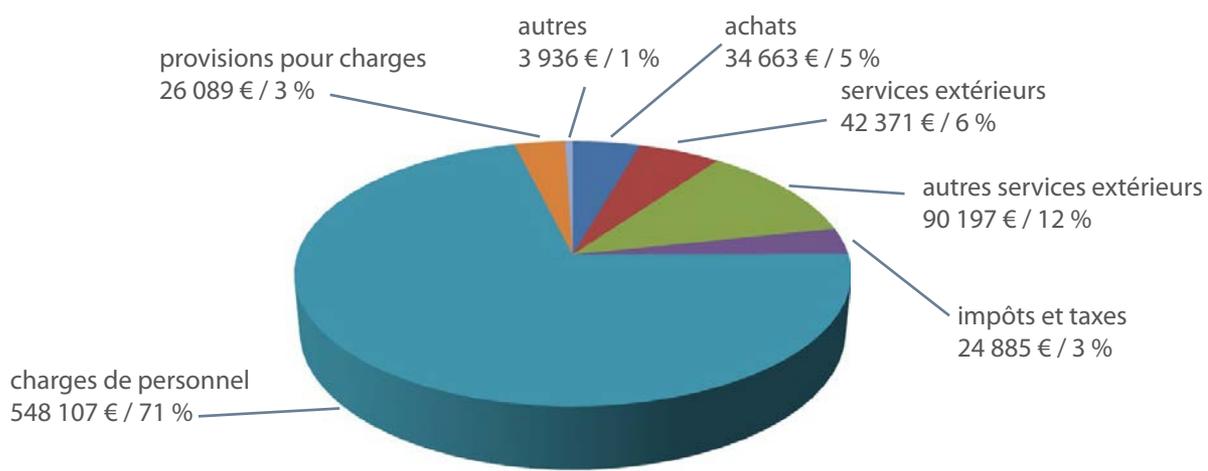
Acropole architecture
L'Atelier architecture et paysage
Mme Barbet-Desmazières - paysagiste
M. Barthel J-Philippe - Architecte
BDH Architectes
Bour Esquisse Architecture
M. Bruxelles Frédéric - Architecte
Cornier Delabrouille - Architecture
M. Foussard François - Architecte
Géoplus Géomètres
M. Orgelet Nicolas - Paysagiste
Sativa Paysage
M. Simonnet Antoine - Architecte
M. Superbie Jacques - Architecte

LE CAUE DE LOIR-ET-CHER ET SON FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DU CAUE



LES DÉPENSES DU CAUE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2018

VICE-PRÉSIDENTS

M. Philippe MERCIER

1^{er} Vice-Président / Maire de Tréhet

M. Jean-Marie JANSSENS

2^{ème} Vice-Président / Maire de Montrichard

TRÉSORIER

M. Louis DE REDON

Conseiller Départemental

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Mme Estelle RONDREUX

Directrice Départementale des Territoires

Mme Sandrine LAIR

Inspecteur d'Académie

M. Jacques LE BRETON DE VANNOISE

Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine 41

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Mme Lionella GALLARD

Conseillère Départementale

Mme Marie-Hélène MILLET

Conseillère Départementale

M. Jean-Marie JANSSENS

Conseiller Départemental

Mme Claire FOUCHER MAUPETIT

Conseillère Départementale

Mme Catherine LHÉRIETIER

Conseillère Départementale

M. Louis DE REDON

Conseiller Départemental

PERSONNES QUALIFIÉES

Mme Maryline THUAULT

Directrice de l'ADIL-EIE41

Mme Béatrice AMOSSÉ

Directrice de l'Observatoire Loire / Enseignante à l'École Nationale
Supérieure de la Nature et du Paysage

ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CAUE

Mme Carole HONORÉ

Représentant la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

M. Pascal GERMOND

Représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie

Mme Jeannine GENTY

Représentant la Chambre d'Agriculture

M. Denis LEBERT

Directeur général OPH Terres de Loire Habitat

M. Philippe MERCIER

Maire de Tréhet

M. Gilles CLÉMENT

Maire de Mont-Près-Chambord

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

M. Frédéric BRUXELLE

Représentant le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

Mme Ghina HACHEM EL RAWAS

Représentant le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

Mme Gaëlle JOLY

Représentant la Chambre Départementale des Géomètres Experts

M. Bruno VACHER (SARL VACHER ET FILS)

Représentant la Fédération des Artisans et Entrepreneurs du Bâtiment

REPRÉSENTANTS du personnel

Mme Nina FENATEU

Titulaire - Paysagiste

Mme Angélique DUBRIC

Suppléante - Assistante de communication

L'ÉQUIPE EN 2018



BRUNO MARMIROLI - Directeur - Architecte Paysagiste (jusqu'au 11/09)

PATRICIA MICHOU - Responsable administratif

ANGÉLIQUE DUBRIC - Assistante de communication

NINA FENATEU - Paysagiste - Chargée d'études

MÉLODIE JACQUES - Paysagiste - Chargée d'études

JENNILAURE JACAUD - Urbaniste - Chargée d'études

ANGÉLIQUE GOBLET - Architecte-conseiller - Chargée d'études

SANDRINE OLIVIER-LEROY - Architecte-conseiller - Chargée d'études

AATECA SABBAR - Architecte-conseiller - Chargée d'études

&

XAVIER DUPONT - Urbaniste - Chargé d'études (CDD)

ROMAIN CHALAYE - Paysagiste - Chargé d'études (CDD)

ADRIEN NORMAND - web design et communication (apprenti)

CHANGEMENT DE DIRECTION en novembre 2018

Anne-Marie LLANTA a pris la succession de Bruno MARMIROLI au poste de direction du CAUE de Loir-et-Cher.

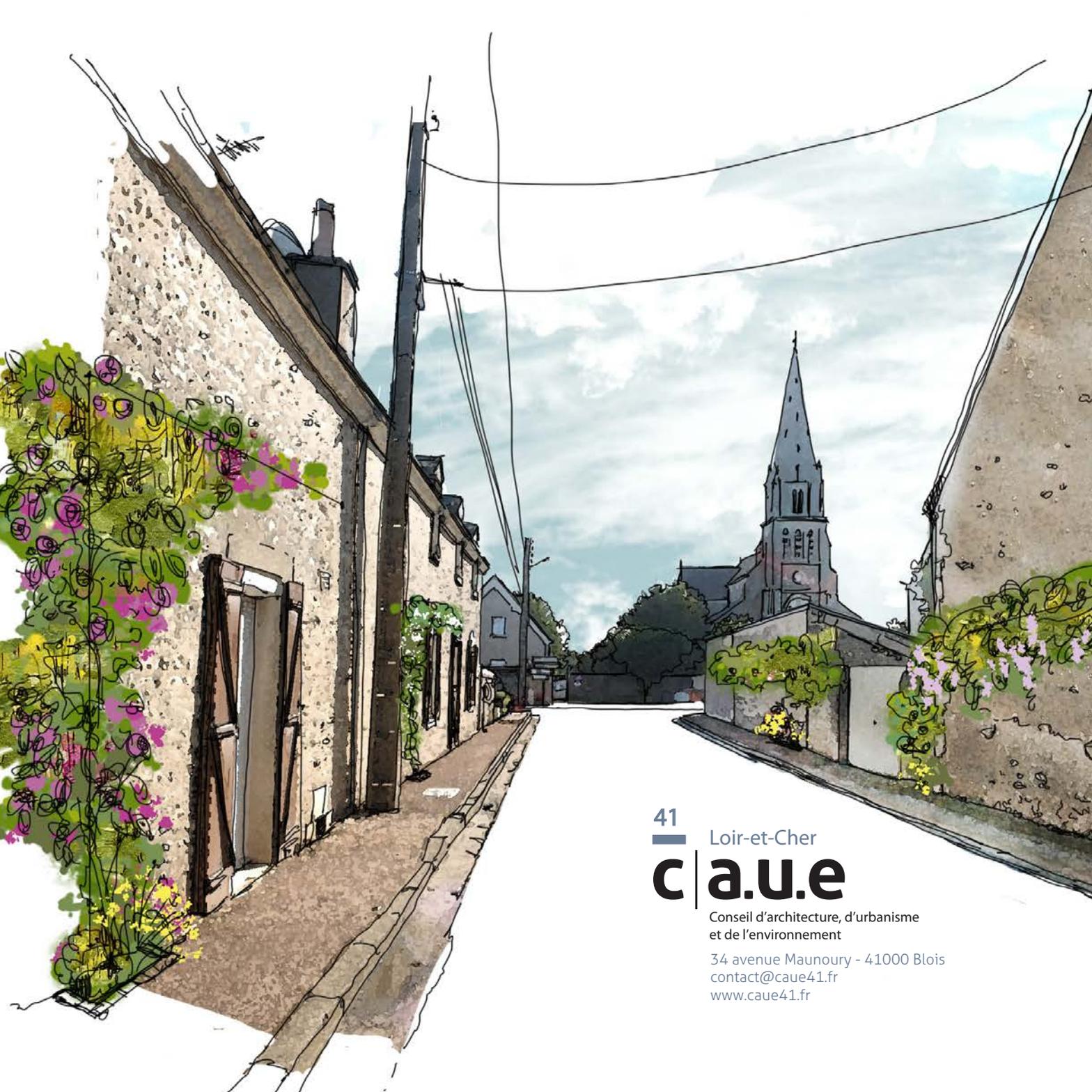
Architecte dplg de formation, elle a exercé à titre salariée en agence d'architecture et à titre libéral, en se spécialisant dans les études de sites protégés et la réhabilitation de bâtiments anciens.

Très investie dans le réseau des CAUE, Anne-Marie Llanta faisait partie précédemment de l'équipe du CAUE du Gard, en tant qu'architecte-conseiller. Ses missions d'aide à la décision auprès des collectivités locales et de conseil aux particuliers étaient complétées par de nombreuses actions de sensibilisation du public à l'architecture, par le biais notamment d'un cycle annuel de conférences, d'actions de mise en lumière de réalisations architecturales remarquables, et de sensibilisation du jeune public.

ET EN 2019

CHARLES DE KERGARIOU - Architecte-conseiller - Chargé d'études
(depuis mars 2019, en remplacement de Sandrine Olivier-Leroy)





41

Loir-et-Cher

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

34 avenue Maunoury - 41000 Blois
contact@caue41.fr
www.caue41.fr